

Lettre ouverte de la présidente du Conseil des Montréalaises, diffusée dans le cadre du dépôt du mémoire du Conseil relatif au projet de politique de la Ville de Montréal « Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal » et publiée le 12 octobre 2007 dans le Journal de Montréal.

Montréal, le 12 octobre 2007

L'égalité entre les Montréalaises et les Montréalais ne peut advenir sans une réelle volonté politique

La Ville de Montréal a préparé un projet de politique qui vise une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal. Au *Conseil des Montréalaises*, nous sommes convaincues que le succès de l'implantation de la politique exigera une réelle volonté des élus pour sa mise en oeuvre et nécessitera un ensemble de mesures concrètes d'encadrement. L'établissement d'échéanciers précis pour chaque mesure à appliquer est primordial dans l'évaluation de l'atteinte des résultats. Nous déplorons le fait que le projet de politique de la Ville soit peu loquace à ce sujet.

Pour atteindre l'objectif d'égalité, et cela, dans tous ses secteurs d'activité, nous recommandons à la Ville de Montréal d'utiliser de façon systématique, d'ici 5 ans, l'analyse différenciée selon les sexes comme outil de cueillette de données et d'analyse afin de connaître les besoins respectifs des femmes et des hommes et de prendre en compte les réalités des femmes doublement ou triplement discriminées (telles que les femmes autochtones, issues de l'immigration et des minorités visibles, celles vivant avec un handicap, etc.).

L'égalité dans la gouvernance

À Montréal, on dénombre 7 mairesses d'arrondissement (sur une possibilité de 19) et 3 femmes dans le comité exécutif de la Ville (sur une possibilité de 11). La faible présence des femmes à des postes-clés dans les instances de pouvoir nous préoccupe fortement. Nous exhortons la Ville de Montréal à nommer un nombre égal de femmes et d'hommes dans les diverses instances de la sphère publique municipale, d'ici 5 ans. Nous demandons aussi aux partis politiques municipaux de favoriser les candidatures féminines, et cela, en des lieux où elles peuvent être élues.

L'égalité quand l'employeur c'est la Ville

La Ville de Montréal emploie des milliers de femmes. Les deux tiers occupent un poste temporaire. La Ville a un rôle majeur à jouer dans l'amélioration des conditions de vie des Montréalaises d'où son devoir d'exemplarité. Elle doit lancer un message sans équivoque sur sa volonté d'offrir les mêmes conditions de travail et les mêmes chances d'avancement aux femmes qu'aux hommes. Quoi penser du fait qu'aucune mesure favorisant la conciliation famille-travail n'ait été proposée dans le projet de politique!

Le *Conseil des Montréalaises* réitère que seule une volonté claire et affirmée de tous les acteurs concernés de mener à bien les mesures formulées dans la politique, et cela, avec des échéanciers précis, permettra d'atteindre les objectifs d'égalité entre les Montréalaises et les Montréalais.

Nicole Boily,
présidente du *Conseil des Montréalaises*

